



-3879-

**Province de Québec
Corporation de la Ville de Forestville
Forestville, Comté René-Lévesque**

À une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 23 octobre 2020 à 12 h 00 par vidéoconférence.

Le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation a autorisé les municipalités à tenir les séances du conseil à huis clos si la distanciation recommandée par la Santé publique ne peut être respectée, puisqu'il est impossible de le faire dans la salle du conseil, la séance a donc lieu par vidéoconférence et retransmis par Facebook live;

Sont présents : Mme Micheline Anctil, mairesse;
Mme Dolorès Simard, conseillère au siège # 1;
M. Mario Desbiens, conseiller au siège # 2;
Mme Gina L'Heureux, conseillère au siège # 4;
M. Richard Duguay, greffier.

Sont absents : M. Richard Foster, conseiller au siège # 3;
Mme Nadine Gagné, conseillère au siège # 5;
M. Guy Racine, conseiller au siège # 6.

sous la présidence de la mairesse, Mme Micheline Anctil.

Ouverture de la séance

Après vérification du quorum, la mairesse déclare la séance ouverte à 19 h 00.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Les membres du conseil ont reçu un avis de convocation mentionnant que les sujets suivants seraient à l'ordre du jour, il est proposé par la conseillère Mme Dolorès Simard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté :

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Reconstruction de la tour de communication;
5. Clôture et levée de la séance.

Reconstruction de la tour de communication

R-201023-204

CONSIDÉRANT QUE, lors d'une récente tempête, une des principales tours de communication du service de sécurité incendie se soit effondrée;

CONSIDÉRANT l'urgence de la situation et les courts délais afin d'agir;

CONSIDÉRANT la soumission # 201021-3 de l'entreprise RF Tech, au montant de 26 931,51\$, plus taxes applicables;

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'accepter la soumission 201021-3 de l'entreprise RF Tech, au montant de 26 931,51\$, excluant les taxes et d'autoriser M. Richard Duguay, directeur général, à signer, pour et au nom de la Ville de Forestville, tous les documents afférents.



-3880-

Clôture et levée de la séance

La mairesse déclare la séance close et la conseillère Mme Gina L'Heureux propose la levée à 12 h 10, et ce, à l'unanimité des membres du conseil présents.

Mairesse

Greffier

Je, Micheline Anctil, confirme que j'ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le greffier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la Loi des cités et villes.